

 **FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRESTATION**

 **SINGLE CELL SUR CHROMIUM ET SEQUENCAGE *NEXTSEQ***

Plate-forme de séquençage à haut-débit

Retrouvez-nous sur le site <https://www.i2bc.paris-saclay.fr/sequencing/ng-sequencing/addon-ng-sequencing/#request>

|  |
| --- |
| **Coordonnées du demandeur** |
| Date :Prénom, Nom : Institut :Laboratoire :Equipe :Téléphone :E-mail : |
| **Description de votre projet** (matériel étudié, **organisme**) |
|   |
| **Source de financement (Bon de commande)** |
| Merci de préciser le type de bon de commande qui sera fourni, cette information est nécessaire pour la préparation du devis. **Bon de commande :** [ ]  CNRS [ ]  Université Paris-Saclay/CEA Paris-Saclay/INRAE Jouy-en-Josas   [ ]  Académique français autre [ ]  Privé ou académique étranger (précisez) :  |
| **Echantillons** |
| Déclaration de non-dangerosité (requis) :  [ ]  En cochant cette case, vous indiquez qu'il n'y a pas de risque associé à vos échantillons.Conservation de vos banques (requis) : Une fois préparées, vos banques seront conservés à -20°C, sauf demande contraire de votre part.  [x]  nous les conservons *(par défaut, la plateforme conserve les échantillons pendant 3 ans, ils sont ensuite éliminés)* [ ]  nous les éliminons [ ]  vous venez les récupérer |
| **Type de séquençage** *Pour les cellules de mammifère, 20 000 à 80 000 reads par cellule analysée sont nécessaires par expérience* |
| **NextSeq 2000 P1**(100 millions de séquences environ) [ ]  PE 28-90 nt **NextSeq 2000 P2**(400 millions de séquences environ) [ ]  PE 28-90 nt   | **NextSeq 2000 P3**(1100 millions de séquences environ) [ ]  PE 28-90 nt **NextSeq 2000 P4**(1800 millions de séquences environ) [ ]  PE 28-90 nt |
| **Nombre de runs de séquençage**  |
|  |
| **Type(s) de librairie(s) :** |
|  [ ]  **Chromium Single Cell 3’**  [ ]  **Chromium Single Cell 5’** [ ]  **Autre :** **Nombre de cellules cible estimé (500 à 10 000)** : *En général, 20 000 à 80 000 reads par cellule analysée sont nécessaires par expérience***Nombre de préparation de banques simultanées :***1 Chip est suffisante pour 1-8 échantillons, chaque Chip est à usage unique*  |
| **Nombre de banques** |
|  |
| **Date prévisionnelle à laquelle vos échantillons seront prêts** |
|  |

|  |
| --- |
| **Analyses Bioinformatiques (requis)** |
| [x]  Prestation par défaut : fourniture des fichiers FastQ, contrôle qualité, retrait des adaptateursAnalyses supplémentaires :[ ]  Analyse Bioinformatique Cell Ranger**Merci de nous fournir les informations nécessaires sur le génome de référence :** * version :
* site de téléchargement (UCSC, site spécifique) :
 |

|  |
| --- |
| **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES** |
| **VALORISATION**L’apport technique de la plateforme doit être reconnu et mentionné clairement dans les publications ou rapports de la manière suivante : « We acknowledge the sequencing and bioinformatics expertise of the I2BC High-throughput sequencing facility, supported by France Génomique (funded by the French National Program "Investissement d’Avenir" ANR-10-INBS-09) ». Une copie de la communication/publication devra être envoyée (PDF) au personnel de la plateforme (i2bc-sequencage@i2bc.paris-saclay.fr).La propriété intellectuelle des inventeurs sera protégée en accord avec les règles générales en vigueur au CNRS.Les savoir-faire et connaissances mis en œuvre par la(les) Plateforme(s) I2BC pour réaliser les prestations de service restent la propriété du CNRS ; en conséquence toute amélioration du savoir-faire demeurera la propriété du CNRS. La propriété des résultats des prestations appartient au client. **FACTURATION**Suite à la réception de ce formulaire, un devis vous sera envoyé par email. Merci de nous faire parvenir une copie du devis signé pour accord ainsi que le bon de commande correspondant à ce devis avant le début de votre prestation (aucune prestation ne pourra commencer sans réception préalable du bon de commande). Une facture sera émise après la réalisation complète des prestations commandées (délai moyen de 3 mois après le rendu des résultats). **CONFIDENTIALITÉ**Chaque partie s'engage à ne pas publier ni divulguer de quelque façon que ce soit les informations scientifiques, techniques ou commerciales de l'autre Partie, et notamment les connaissances antérieures appartenant à l'autre Partie dont elle pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exécution des prestations et ce, tant que ces informations ne sont pas accessibles au public. Cet engagement restera en vigueur pendant cinq ans (5 ans) à compter de la date d'émission de la facture, nonobstant la résolution de la commande ou la mise en œuvre de la clause résolutoire des présentes CGV (CGV détaillées dans le devis).Toute publication ou communication du Client portant sur les résultats des prestations doit indiquer que ces résultats ont été obtenus par la(les) Plateforme(s) I2BC. Elle ne doit en aucun cas divulguer le savoir-faire mis en œuvre par la(les) Plateforme(s) I2BC.  |
| **Modifications éventuelles suite à échange avec l’utilisateur***(à remplir uniquement par la plateforme)* |
|  |